NOM......................................

Adresse...................................

................................................

Objet : Grandes Médiévales

Monsieur Vincent HUMBERT

Mesdames et Messieurs les

 Conseillers municipaux,

Maire d’Andilly

Mairie d’Andilly

36 chemin du Champ-de-Foire

Saint-Symphorien

74350 ANDILLY

..................., le .....................2018

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En 1996, avait lieu dans votre commune la première fête médiévale organisée par l’association Andilly Loisirs. La création du « Petit Pays » en 2006 a permis de développer les Grandes Médiévales d’Andilly, lesquelles attirent toujours plus de spectateurs. Néanmoins, la présence des ours aux Médiévales \* me choque.

Je suis opposé(e) à l'exploitation indigne des animaux dans des spectacles où il leur est souvent demandé d'exécuter des tours contre nature. Je suis loin d’être convaincu(e), comme le vendent ceux qui proposent ce type de manifestation, par le côté éducatif de ces présentations où les animaux ne sont pas observés tels qu’ils le seraient dans leur milieu naturel.

Toute démonstration d’animaux, même si cela n’est pas visible, entraîne de la part des dresseurs des contraintes contre l’animal, même s’ils s’en défendent. En outre, le syndrome de Stockholm (l’être pris en otage s’attache à son bourreau) a été observé chez les animaux ; aussi, croire que l’ours est lié à son dompteur n’est qu’une illusion.

De surcroît, les bêtes subissent le stress du transport - souvent long - et ne supportent ni la présence du public ni les bruits ambiants (applaudissements, musique, etc …).

J’attire aussi votre attention sur l'aspect sécuritaire qui est du ressort des organisateurs, notamment en présence d’animaux sauvages dont le comportement dû au stress ou au bruit peut-être imprévisible et dangereux pour les spectateurs. Malheureusement de nombreux accidents ont lieu régulièrement.

Je me permets de vous rappeler qu’une proposition de loi (N°421) a été déposée en novembre 2017, dans le but d’interdire l’utilisation des animaux vivants dans les établissements de spectacles itinérants. J’espère qu’elle aboutira rapidement.

En tant que défenseur des animaux, je vous demande, comme l’a fait l’association Oïkos Kaï Bios dans son courrier du 25 avril, de renoncer à ce type de spectacle où les animaux sont exploités pour le simple plaisir, sans tenir compte de leurs besoins élémentaires.

Je vous remercie de l’intérêt que vous avez porté à cette lettre.

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, mes respectueuses salutations.

\* <http://www.lepetitpays.com/les-grandes-medievales/les-spectacles/spectacles-animaliers>